



HAL
open science

Des éléments de l'enceinte médiévale de Troyes (Aube). Résultat d'un diagnostic archéologique

Cédric Roms

► **To cite this version:**

Cédric Roms. Des éléments de l'enceinte médiévale de Troyes (Aube). Résultat d'un diagnostic archéologique. Bulletin de la Société archéologique champenoise, 2016, 108 (3-2015). hal-01610187

HAL Id: hal-01610187

<https://hal.science/hal-01610187>

Submitted on 23 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des éléments de l'enceinte médiévale de Troyes (Aube). Résultats d'un diagnostic archéologique

Cédric Roms*

Il est toujours hasardeux de publier les résultats d'un diagnostic archéologique – la vision du site n'est que partielle et la part interprétative reste importante – qui plus est sur une petite emprise. Dans le cas présent, deux sondages archéologiques représentant une ouverture de 82 m² ont été réalisés rue Argence à Troyes, sur un terrain accessible de 560 m². Malgré une fenêtre somme toute assez restreinte, il a paru nécessaire de présenter les résultats de cette opération, en raison de la nature supposée d'une partie des vestiges archéologiques. Il est, en effet, probable que plusieurs d'entre eux puissent être considérés comme des éléments de fortification médiévale : fossé de l'enceinte du XII^e siècle et un rempart de terre du XVI^e siècle. Il ne reste aujourd'hui plus rien de l'enceinte des comtes de Champagne, celle-ci étant principalement connue à travers les textes, très abondants à partir des années 1480 et étudiés par B. Collet dans le cadre d'une thèse universitaire (Collet 2010), ainsi qu'à travers la documentation graphique dans son état tardif. Peu de fouilles archéologiques, récentes comme anciennes, ont permis l'étude de l'enceinte médiévale qui plus est dans son état primitif. Par ailleurs, le projet d'aménagement ayant été modifié avec la suppression des parkings en sous-sol et la réalisation de fondations sur pieux, aucune fouille n'a donc été réalisée. Il paraissait donc utile, pour affiner les connaissances de l'évolution des fortifications de Troyes, que les données de ce diagnostic ne soient pas limitées au seul rapport final d'opération.

1. Présentation générale et état de la recherche

1.1. Contexte géographique et géologique

La ville de Troyes se situe dans le département de l'Aube, dans la partie méridionale de la région

Champagne-Ardenne (fig. 1). Culminant à une altitude moyenne de 110 m NGF, elle s'est installée dans la plaine alluviale de la Seine qui coule du sud-est vers le nord-ouest dans sa partie orientale. L'agglomération troyenne est dominée, à l'ouest, par un plateau crayeux boisé recouvert d'une épaisse couverture argilo-sableuse à silex, le pays d'Othe.

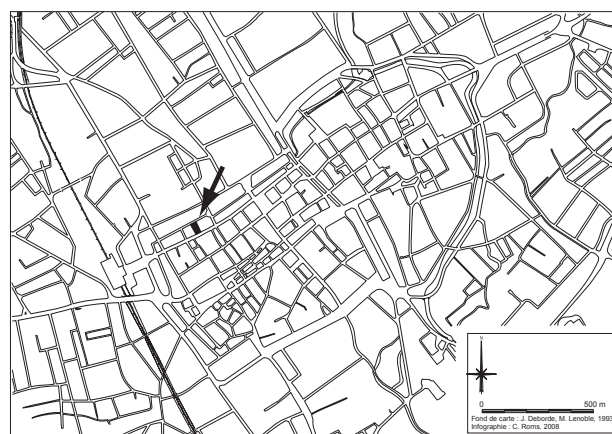


Fig. 1 : Localisation de l'opération

Le sous-sol géologique de la ville de Troyes est constitué par différentes assises crayeuses déposées au Crétacé supérieur. Le secteur occidental de la ville se développe sur une formation de limons anciens recouvrant le substratum crayeux. Sur le site de la rue d'Argence, ce dernier niveau a été atteint, sous une forme altérée, à une profondeur

* Inrap, LAMOP-UMR8589

d'environ 4,20 m (96 m NGF) par rapport au sol actuel. Quant aux limons, ils apparaissent aux environs de 2,15 m (98,5 m NGF).

1.2. Historique des recherches : topo-chronologie de l'enceinte (fig. 2)

Dès la fin du XVIII^e siècle, diverses publications, dont celle de J.-C. Courtalon-Delaistre en 1783, témoignent précocement de l'intérêt porté par les érudits locaux à l'étude de la topographie historique de la ville de Troyes. Plusieurs études du XIX^e siècle portent spécifiquement sur les fortifications (Boutiot 1874 ; Breban 1854). Dans le cadre d'une thèse de l'École de Chartres, P. Piétrisson de Saint-Aubin (Saint-Aubin 1917) a livré une synthèse de la topographie historique de Troyes intégrant bien entendu les fortifications. Enfin, plus récemment dans le cadre de mémoires universitaires et d'article (Collet 1985, 1988, 1993), B. Collet a retravaillé sur la question notamment à travers les matériaux mis en œuvre dans les chantiers du XVI^e siècle (Collet 2010).

1.2.1. Petit retour sur la fondation antique

Le développement de la ville de Troyes résulte sans doute de son accession, au début du I^{er} siècle de notre ère, au rang de chef-lieu de la cité des Tricasses, peuplade dépendante, selon la tradition, des Sénons avant la romanisation. La ville est mentionnée pour la première fois par Pline l'Ancien en 63 après J.-C. sous la forme « Tricasses » puis par Ptolémée au II^e siècle sous l'étymologie officielle « Augustobona ». L'emploi de ce toponyme témoigne par ailleurs d'une fondation de la cité sous la dynastie julio-claudienne (Auguste, Tibère, Claude, Néron), entre 27 avant notre ère et 64 après notre ère. Les interventions archéologiques récentes sembleraient confirmer une occupation antérieure à la ville antique qui se développe quant à elle à partir du dernier quart du I^{er} siècle avant J.-C. Dans le courant de la seconde moitié du III^e siècle, la ville, se développant sur environ 100 hectares au Haut-Empire, se replie, pour partie, à l'intérieur d'un castrum d'une superficie réduite à 13 hectares.

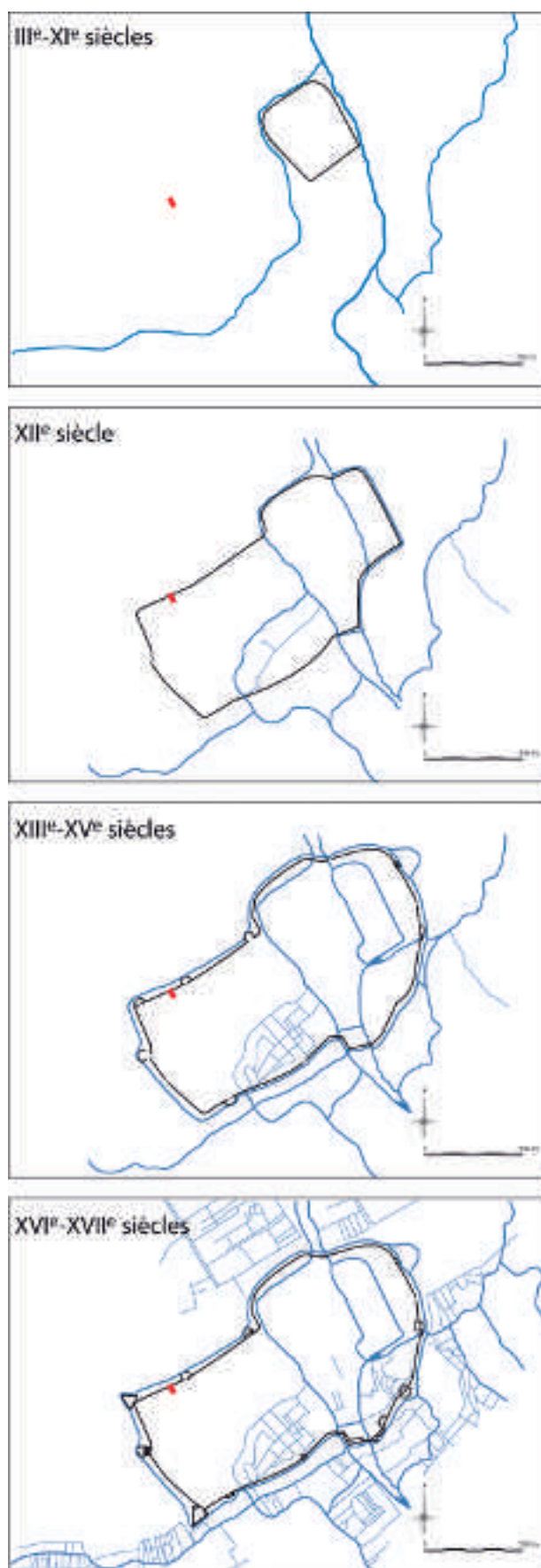


Fig. 2 : Évolution de l'enceinte de Troyes du III^e au XVII^e siècle (C. Roms, *Inrap* d'après Lenoble, Deborde 1995)

1.2.2. Les XI^e-XIII^e siècles

À partir de la fin du XI^e siècle, Troyes connaît une période d'expansion démographique et de prospérité économique, avec l'émergence des foires de Champagne, à l'origine de la transformation du paysage urbain et du développement topographique de la ville. La ville médiévale se développe à partir du castrum de l'antiquité tardive sous l'impulsion des comtes de Champagne, au début du XII^e siècle. L'enceinte intègre alors les quartiers marchands et industriels du sud, de l'est et de l'ouest, notamment le Marché de Troyes autour de l'église Saint-Jean-au-Marché où se tenaient les foires. Plusieurs portes devaient percer l'enceinte mais seules deux sont mentionnées dans les textes (Piétresson de Saint-Aubin 1917 : 121). Outre leur rôle symbolique, important pour le pouvoir comtal, les nouvelles fortifications remplissent un rôle plus économique – protéger les quartiers marchands et industriels ainsi que les foires – que militaire (Rouquet 1988 ; Collet 1988). Le premier tiers du XIII^e siècle donne à l'enceinte son tracé définitif et à la ville de Troyes sa forme en « bouchon de Champagne », avec l'extension de l'enceinte vers l'est (Collet 1988).

La nature de l'enceinte des XII^e et XIII^e siècles reste sujette à débat. Th. Boutiot avance, sans donner de sources, que l'enceinte se composait de « fossés puis par des remparts formés de terre et de bois » (Boutiot 1874), proposition largement reprise par la suite (Collet 1988 ; Lenoble, Deborde 1995) sans qu'aucun élément historique ou archéologique ne puisse étayer cette hypothèse ni même l'infirmier. P. Piétresson de Saint-Aubin (1917 : 164) remarque que les villes de Provins et de Pont-sur-Yonne étaient, au XIII^e siècle, ceintes de murs en pierre, et suppose « que Troyes ne faisait pas exception à la règle ». Les deux segments de maçonneries retrouvés en fouilles, par J. Bauer, rue Jules Lebocey (1929-1930) et à l'angle des rues Louis Mony et de la République (1930) ne permettent pas de trancher. Il s'agit de murs fondés sur pieux et dont le massif de fondation se composait de blocs de craie grossiers mis en œuvre sur une hauteur de 2,10 m. L'élévation était, quant à elle, montée en moellons de craie de 22 cm de côté liés avec un mortier de chaux maigre. L'épaisseur des murs atteignait 1,60 m en sous-œuvre et 1,50 m en élévation

(Bauer 1955 ; Lenoble, Deborde, 1995 : 41). Si J. Bauer a interprété ces tronçons de mur comme étant l'enceinte antique sans aucun élément de datation, M. Lenoble et J. Deborde les identifient comme des vestiges de l'enceinte médiévale dans le chapitre consacré au XII^e siècle, tout en reprenant la thèse de Th. Boutiot.

1.2.3. Le XIV^e siècle

La seconde moitié de ce siècle voit une reprise importante des fortifications. Les fossés sont élargis et une clôture de pieux est élevée. Par ailleurs, de nouvelles portes et courtines en pierre sont construites (Piétresson de Saint-Aubin 1917 : 229-231), auxquelles s'ajoute une ligne de « faux fossés »¹ à l'ouest (Collet 1988).

1.2.4. Le XV^e siècle

Au XV^e siècle, des boulevards destinés à accueillir des pièces d'artillerie sont aménagés en avant des anciennes fortifications (Piétresson de Saint-Aubin 1917 : 232-235). C'est aussi au cours de cette période que sont mentionnés pour la première fois les moineaux² (Collet 1988). Les portes et les murs anciens sont également repris au cours de ce siècle (Piétresson de Saint-Aubin 1917 : 121).

1.2.5 Le XVI^e siècle

Au début du XVI^e siècle, des remparts sont édifiés à Troyes pour renforcer les murailles de la ville. Entre septembre 1513 et octobre 1514, 976 toises (2 536 m) de remparts attenants à l'enceinte sont réalisés à l'intérieur de la ville, suite à une proposition du capitaine Damien en mai 1512. Il préconise que les levées de terre soient larges de 16 pieds (5,28 m) et que leur hauteur corresponde à celle des courtines afin d'y asseoir l'artillerie (Collet 1985a, 1988, 1993 ; Piétresson de Saint-Aubin 1917 : 235-281). La largeur préconisée est deux fois moins importante que celle déduite à partir du cadastre de 1832 et des données du diagnostic.

L'étude des sources historiques a permis de savoir que sur l'emprise du site se trouvait au XVI^e siècle un jeu de paume appelé la *maison de Bracque*. Il est par ailleurs indiqué que le terrain tient *du bout derrière à la fortification de la ville de Troyes*

(Arch. dép. Aube, 6 G 68*, 1560-1573, fol. 44 v°) ou *aux rempards de la ville* (Arch. dép. Aube, 6 G 639*, 1565-1566, fol. 80 r°-v°). Cette proximité immédiate semble poser quelques problèmes notamment en ce qui concerne le maintien des terres. En février 1565, Guillaume Hennequin, sergent à cheval au Châtelet de Paris, est autorisé à bâtir une maison sur une place lui appartenant rue de la Corterie-aux-Chevaux près du jeu de Bracque, à condition de soutenir les terres du rempart de la ville avec *une bonne muraille de la largeur de un bastiment en place, de quatre piedz d'espaisseur [1,32 m] et de quinze piedz de hauteur [4,95 m] [...] avec arcs boutants* (Méd. du Grand Troyes, A 14, fol. 213 r° et 214 r°-v°). Quelques siècles plus tard, en 1734, Pierre Bodier, *propriétaire d'une maison appelée vulgairement Bracque où il tient jeu de paume donnant par derriere sur le rempart, où il avoit cy devant fait construire une muraille en pierre contenant dix sept pieds de large [5,61 m] sur la hauteur de seize pieds [5,28 m] de rez de chaussee pour le soutenir des terre du rempart et pour separer des inconvenient qui pourroient arriver la nuit. Laquelle muraille se seroit affessée par la mauvaise construction des fondement, et led. supliant s'est mis en devoir d'y faire travailler, il luy a esté representé qu'il ne pouvoit faire continuer l'ouvrage sans votre permission et agrement* [en note de bas de page : *comme aussy de faire construire une porte [...] dans l'epaisseur du mur, pour la commodité du passage de sa maison sur le rempart*] (Méd. du Grand Troyes, AA25, 2^{ème} liasse, pièce n° 45, 19 juin 1734). L'édification d'un mur contre le rempart semble répondre à deux problèmes : contenir les terres de la fortification et assurer la clôture d'une parcelle pour en restreindre l'accès.

1.2.6 Les XVIIe-XIXe siècles

Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, des promenades plantées d'arbres sont aménagées autour des fossés.

Les premières destructions de l'enceinte interviennent au cours du XVIIIe siècle.

La ville se transforme surtout à partir du second tiers du XIX^e siècle, avec la destruction des derniers vestiges de l'enceinte et l'aménagement paysager des fossés des anciennes fortifications et le développement de nouveaux quartiers résidentiels destinés à la bourgeoisie industrielle dans les

anciens faubourgs de Sainte-Savine et de Saint-Martin-ès-Vignes.

2. Résultats de l'opération archéologique

En raison de la faible surface ouverte, il est difficile de percevoir une organisation de l'ensemble des structures mises au jour lors de cette opération de diagnostic.

2.1. Les éléments de fortification

Les vestiges archéologiques liés à différents états de la fortification de Troyes sont localisés dans le second sondage, à l'extrémité nord de la parcelle à proximité de la courtine figurant sur le cadastre de 1832. Trois états ont été observés et, malgré des datations issues du terrain ténues, intégrés dans la topo-chronologie admise (fig. 3).

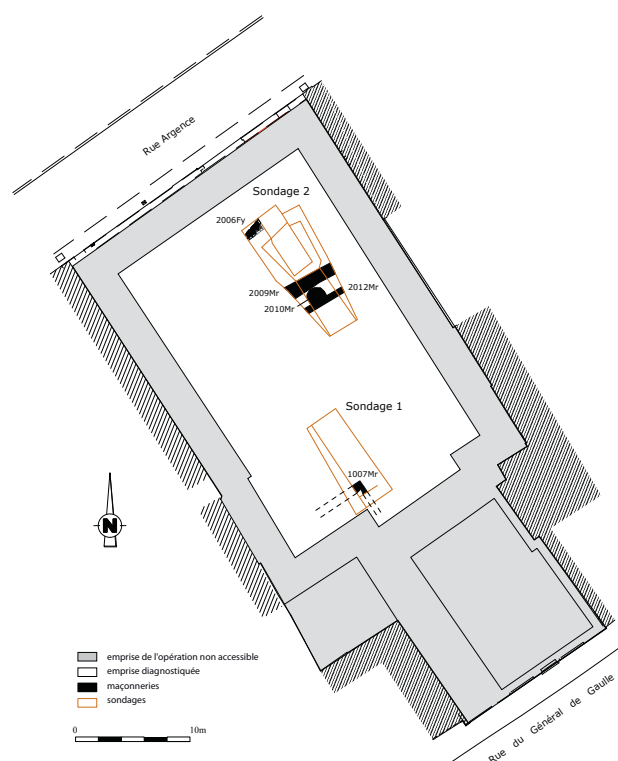


Fig. 3 : Plan du site avec la localisation des vestiges maçonnés (F. Avival, C. Roms, Inrap)

2.1.1 État 1 (XII^e siècle)

L'hypothèse d'un premier état de fortification repose sur la présence d'un fossé partiellement dégagé, dont le fond n'a pas été atteint, et large d'au moins 4,50 m à l'ouverture (fig. 4, 5).

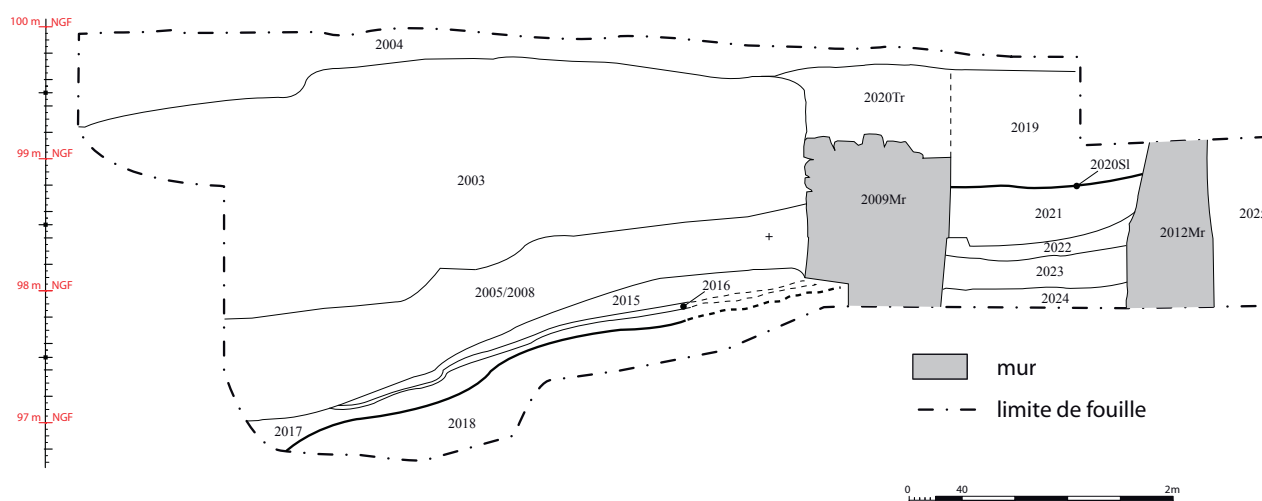


Fig. 4 : Relevé de la coupe est du sondage 2 (J. Deborde, C. Roms, Inrap)

Malgré l'irrégularité des bords, on peut estimer la pente de la paroi à environ 18°, soit un dénivelé de 1 m sur un peu moins de 3 m. S'il s'agit bien d'un fossé, la partie retrouvée en diagnostic pourrait correspondre à une escarpe talutée non revêtue.



Fig. 5 : Coupe orientale du sondage 2 la couche sombre correspond au comblement terminal du fossé (C. Roms, Inrap)

2.1.2 État 2 (XIV^e-XVI^e siècle)

La séquence de comblement progressif débute avec un sédiment limoneux assez compact contenant des graviers (us 2017). Il est succédé par un niveau de graviers centimétriques pris dans une matrice argileuse brune (us 2016) ; les graviers de moindre taille se concentrent dans la partie inférieure de la couche. Enfin s'est déposé un sédiment limono-sableux, gris beige, homogène avec des nodules

de craie, des graviers, des traces d'oxydation verdâtres (us 2015).

Le comblement se poursuit avec l'apport d'un sédiment limoneux brun foncé organique relativement compact, comportant des éléments de terre cuite architecturale, des graviers, des nodules de craie et de nombreux tessons de céramique (us 2005/2008).

L'étude de la céramique met en évidence un important brassage puisque se côtoient des tessons antiques (allant de la fin du II^e au milieu du IV^e siècle, 22NMI) et médiévaux (X^e-XII^e siècle, 8NMI). Cet apport de sédiment peut être lié à la mise en place de la nouvelle enceinte, entre le XIV^e et le XVI^e siècle et le creusement d'un fossé en avant.

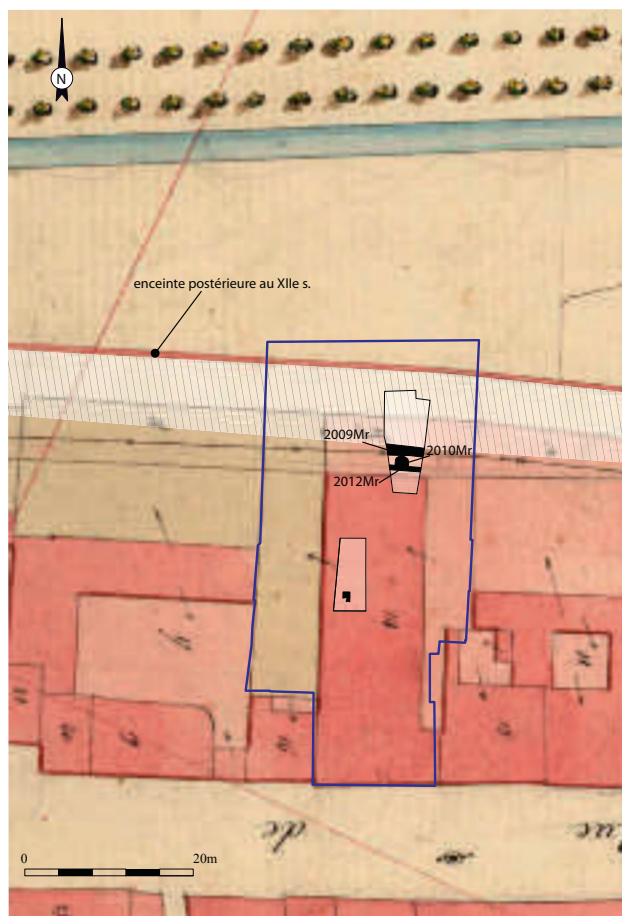
2.1.3. État 3 (1513-1514)

2.1.3.1. Le rempart de terre

Un important remblai (us 2003), conservé sur environ 1,80 m d'épaisseur, et dont la nature est identique aux limons constituant le substrat, a été rapporté sur le comblement terminal du fossé (us 2005/2008) (fig. 3, 4). Cet apport de sédiment comporte ponctuellement des petits blocs de craie et apparaît une quinzaine de centimètres sous le sol actuel.

L'étude des sources écrites a mis en évidence la présence d'un rempart, édifié au XVI^e siècle (Cf. *supra*), en fond de la parcelle moderne. Il

est probable que cet important remblai 2003 corresponde aux terres amenées pour renforcer la courtine. En effet, le cadastre de 1832 fait figurer des parcelles contre le mur d'enceinte (fig. 6).



- emprise du rempart du XVIe siècle
- sondages
- maçonneries
- emprise du diagnostic

Fig. 6 : Plan du site reporté sur le cadastre de 1832, avec la matérialisation du rempart du XVI^e siècle (C. Roms, Inrap. Arch. dép. Aube, 3 P 7302))

2.1.3.2. Une activité d'extraction de limon ?

Les deux coupes réalisées dans le sondage 1 montrent une succession de couches comblant une importante dépression, selon toute vraisemblance de nature anthropique. Les limites de cette structure n'ont pas été trouvées. La craie constituant le substrat a été atteinte sous 4,20 m de remblais. Il faut noter l'absence de limon, celui-ci ayant probablement été extrait pour la réalisation du rempart de terre (fig. 7, 8).

Le comblement de ce qui semble donc être une

carrière de limon s'est fait rapidement après son abandon. Il est constitué de plusieurs niveaux de remblais de démolition riches en éléments de construction et présentant de forts pendages.

Les rares tessons de céramiques retrouvés dans ces niveaux sont attribuables à des périodes chronologiques comprises entre le XIII^e (us 1016) et le XVI^e siècle (us 1009). Le nombre minimum d'individus n'étant que de neuf, il est difficile d'affirmer que le comblement s'est effectué sur près de trois siècles. Par ailleurs, une cave a été aménagée dans la carrière avant que cette dernière ne soit rebouchée.

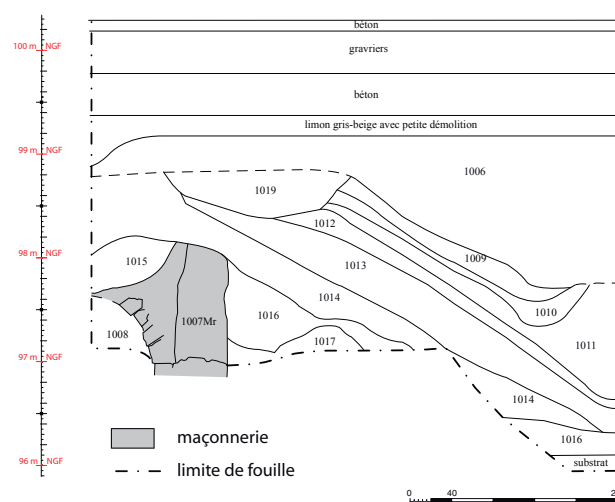


Fig. 7 : Relevé de la coupe ouest du sondage 1 (J. Deborde C. Roms, Inrap)



Fig. 8 : Coupe de la carrière d'extraction de limon (XVI^e siècle) du sondage 1 (C. Roms, Inrap)

2.1.4. État 4 (XVI^e siècle)

Par la suite, un mur est érigé (2009Mr). La maçonnerie de bonne facture recoupe les niveaux précédents (fig. 4, 9 et 10). Elle est constituée d'un appareil irrégulier de petits moellons de craie grossièrement équarris dont certains semblent présenter des traces de brettage. Les blocs de pierre sont liés à la terre. L'épaisseur du mur, conservé sur une hauteur de 1,30 m, mesure environ 1,10 m. La fondation, peu profonde (env. 0,40 m), est moins épaisse que l'élévation (0,70 m). L'épaisseur du mur et sa facture laissent supposer qu'il ne s'agit pas d'un mur de solin d'une maison médiévale ou moderne à pan-de-bois. En effet, l'épaisseur de ce type de maçonnerie est moindre. Sur la fouille du Campus universitaire, elle n'excède pas 0,50 m (Louis, Roms 2009). Par ailleurs, le mur vient recouper le remblai terminal du fossé (us 2005/2008) et le rempart de limon (us 2003). Cette maçonnerie a pour fonction de retenir les terres du rempart ; il est, en effet, fait mention, en 1565, d'une bonne muraille de 4 pieds (1,32 m) d'épaisseur et de 15 pieds (4,95 m) de hauteur, avec des arcs boutants (Méd. du Grand Troyes, A 14, fol. 214 r^o-v^o).



Fig. 9 : Vue en élévation du mur 2009Mr (C. Roms, Inrap)

La stratigraphie est différente au sud-est de 2009Mr. Il s'agit d'une succession de niveaux d'occupation et de recharges qui semblent fonctionner avec ce mur. C'est notamment le cas de l'us 2021, correspondant à une recharge de limon sur laquelle se trouve un fin niveau de circulation (2020SI) riche en charbons de bois. Ces couches n'ont malheureusement pas livré de mobilier et aucun prélèvement de charbon n'ayant été effectué, il est donc impossible de proposer de datation.

Le mur 2009Mr semble être contemporain d'un massif de maçonnerie circulaire, d'environ 1,60 m de diamètre (2010Mr) (fig. 10). La facture et les techniques de construction des murs 2009Mr et 2010Mr sont similaires : moellons de craie grossièrement équarris liés à la terre. Les deux murs apparaissent au même niveau, à 0,62 m de la surface.



Fig. 10 : Maçonneries 2010Mr et 2012Mr vue en plan (C. Roms, Inrap)

2.2. Les aménagements de la parcelle après la construction du rempart

2.2.1. Les aménagement sur ou à proximité du rempart

La fosse 2007Fo, antérieure à la cheminée (2006Fy), est comblée par un sédiment limoneux brun, meuble avec des nodules de craie. Ce dernier a livré un fragment de bord comportant une lèvre angulaire, avec sommité et paroi intérieure glaçurées vert moucheté et un engobe ocre externe ainsi qu'un fond à assise plate avec des taches de glaçure internes, un engobe ocre brun avec taches et fines coulures de glaçure sur la paroi extérieure. La période de production de ces deux tessons est comprise entre le XIV^e et le XVI^e siècle.

Dans la partie supérieure de l'us 2003, à -0,95 m, se trouve la sole d'une cheminée (2006Fy) aménagée à l'aide de briques et de moellons de craie qui en marquent les limites (fig. 11). Elle fonctionne avec un fin niveau de circulation limoneux gris

comportant de rares charbons de bois et quelques nodules de craie, épais d'un ou deux centimètres (2002Sl). Ni le sol ni la sole n'ont livré de matériel archéologique. Les briques, de par leurs dimensions (30x12x6 cm), laissent penser qu'elles sont de facture médiévale ou moderne.



Fig. 11 : Sole de cheminée sur le rempart du XVI^e siècle (C. Roms, Inrap)

La fosse circulaire 2001Fo d'un diamètre de 0,82 m et profonde de 0,12 m, recoupe l'us 2003. Son comblement limoneux comportant des traces de décomposition organique a livré un tesson épais à pâte blanche attribuable au bas Moyen Âge ou à l'Époque moderne, dont l'extérieur carbonisé présente de fines coulures de glaçure et dont l'intérieur est couvert de taches de glaçure transparente mouchetée vert.

2.2.2. La cave

Il semble que la construction de la cave ait eu lieu lorsque la carrière était encore ouverte. En effet, la voûte de la cave est visible dans la coupe sud-ouest et aucun creusement n'a été observé à la verticale de la structure souterraine. Il semble que les maçons aient profité opportunément de la présence d'une dépression pour y construire une cave.

Pour des raisons de sécurité, le sondage ne pouvant être élargi, il n'a pas été possible de tester la structure sur l'ensemble de sa profondeur ; seul l'angle nord de la cave a été mis au jour et dégagé sur environ 0,40m. Le niveau de lecture du mur 1007Mr se situe à environ 2,90 m sous le niveau du sol actuel.

Le mur sud-ouest (1007Mr) est monté en moellons de craie liés avec un mortier à base de limon jaune alors que le mur nord-est semble dans sa partie visible maçonné à l'aide de briques. Il s'agit d'une cave voûtée en plein-cintre dont le départ de voûte se fait sur le mur 1007Mr (fig. 7, 12). Les voussoirs en craie sont de bonne facture : ils sont assisés, le parement est régulier et réalisé probablement à la brette.



Fig. 12 : Départ de la voûte de la cave 1007Mr (C. Roms, Inrap)

On peut estimer le niveau d'apparition de l'intrados à environ 2,60 m sous le niveau de sol actuel et celui de la partie supérieure du tas de charge (us 1015) à environ 2 m.

La présence de briques et le traitement des moellons laissent supposer qu'il peut s'agir d'une construction de la fin du Moyen Âge ou de l'Époque moderne. Le comblement de la structure (us 1008) n'a livré qu'un tesson de céramique médiévale à pâte claire carbonisée et à paroi légèrement rugueuse, ne permettant pas de préciser la date d'abandon et de destruction de la cave. La description de la propriété en 1821 indique la présence d'une cave (Arch. dép. Aube, 19 J 20) et même si les textes du XVI^e siècle ne font pas mention de cave, il est fort probable qu'elle date de cette période.

2.2.3. Le mur 2012Mr

La facture de ce troisième mur diffère des deux précédents. Alors que les maçonneries 2009Mr et 2010Mr étaient constituées exclusivement de moellons de craie liés à la terre, le mur 2012Mr est composé de moellons de craie parementés associés à des blocs de grès liés avec un mortier

limoneux jaune (fig. 13). Sur le parement sud, le liant est un mortier hydraulique et l'on assiste à une alternance de tuileaux et de moellons de craie. Outre les techniques et les matériaux de construction, les dimensions diffèrent. Ce dernier mur possède une épaisseur d'environ 0,55 m. Il est toutefois profondément ancré dans le sol : il a pu être observé sur une hauteur conservée de 1,34 m. Cette maçonnerie recoupe légèrement le mur 2010Mr.



Fig. 13 : Coupe des maçonneries 2012 (à gauche) et 2009Mr (à droite) (C. Roms, Inrap)

En remplaçant les relevés topographiques du diagnostic sur le cadastre de 1832, on peut observer une superposition du mur 2012Mr avec la façade septentrionale du long bâtiment, portant le numéro 14, présent sur la parcelle (fig. 6).

3. Conclusion

La nature des vestiges archéologiques mis au jour laisse supposer qu'il s'agit, pour certains d'entre eux, d'éléments constitutifs de différents états de la fortification de la ville de Troyes, bien qu'il n'ait pas été possible, dans le cadre de cette opération pour des raisons de sécurité, de mettre au jour la courtine figurée sur le cadastre de 1832 et localisée en limite de parcelle.

Dans un premier temps (État 1), les défenses de cette partie de la ville ne semblent assurées que par un fossé, dont aucun élément ne permet de dire s'il était ou non en eau (fig. 14). De même aucun élément n'indique la présence d'un talus et/ou d'une courtine de pierres ou de bois.

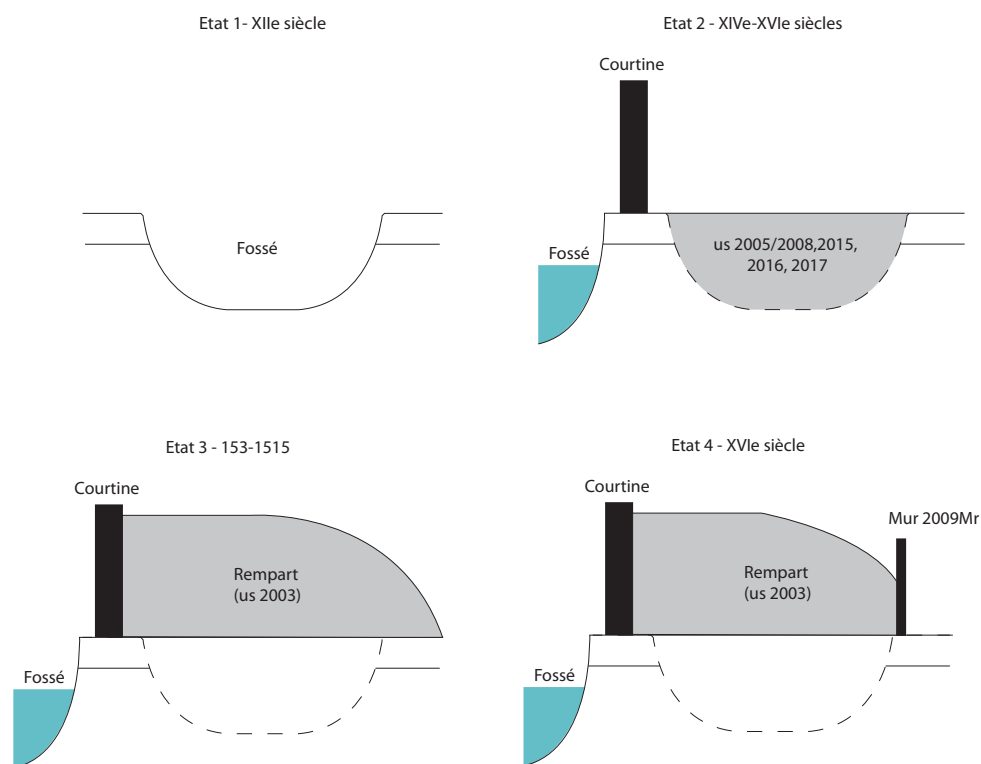


Fig. 14 : Proposition de l'évolution de l'enceinte médiévale rue Argence (C. Roms, Inrap)

Le fossé est comblé (État 2) lors de la reprise du système de défense de la ville entre le XIV^e et le XV^e siècle avec le creusement d'un nouveau fossé alimenté en eau par la Vienne et l'érection d'une courtine de pierre plus en avant. Au XV^e siècle, les fossés compris entre la porte de la Madeleine et celle du Beffroi sont approfondis et un boulevard est construit devant la porte de la Madeleine (Lenoble, Deborde, 1995 : 58, 68-69). Le fossé est encore conservé sous la forme d'un jardin public planté en 1863 et dont les travaux d'aménagement débutèrent trois ans plus tôt.

Un rempart de terre vient s'appuyer contre la courtine et recouvre l'ancien fossé déjà comblé (État 3). La question peut se poser quant à la provenance des terres utilisées pour le rempart. On peut penser que la fosse d'extraction du sondage 1 a été ouverte afin de fournir la terre nécessaire à l'érection du rempart. L'extraction ne semble concerner que les limons que l'on retrouve dans le rempart. Cette hypothèse implique que le terrain ne soit pas entièrement bâti, la fosse se trouvant alors dans le jardin d'un particulier. La construction de la cave est antérieure au comblement de la carrière de limon ; les maçons ont fait preuve d'opportunisme en l'aménageant dans une dépression déjà existante. Enfin, un mur vient assurer le maintien des terres du rempart au XVI^e siècle, mur dont la construction est à la charge de l'occupant de la parcelle (État 4). Les données archéologiques concernant les fortifications médiévales de la ville de Troyes restent encore trop partielles ; il est à espérer que d'autres opérations archéologiques pourront permettre de les compléter.

Notes :

1. Fossés secs en avant des fortifications. Les données issues de la fouille des « 36-44 rue Voltaire » à Troyes indiqueraient également la présence d'un talus constitué des terres provenant du creusement du fossé (Roms en cours).

2. Chambres casematées aménagées dans le bas des murs d'escarpe pour permettre le tir dans le fond des fossés.

Pièce justificatives

Arch. dép. Aube, 6G68*, 1560-1573, registre papier, 264 folios. Censier de Saint-Étienne fol. 44 v°

Jehan Perreau [...] au lieu de maistre Arnoul Fovet et Jehan Perreau pour plusieurs frestres de maisons, caves, aisances et appartenances d'iceulx esquelz a deux jeux de paulmes appelez de present le jeu de

Bracqz qui furent à Estienne Seguin [...] tenant d'une part à la vefve Baptiste Lanoutier, d'autre part à Me Jehan Coppeau, du bout devant au pave royal et du bout derriere à la fortification de la ville de Troyes ; et doibvent douze solz tournois de censive.

Arch. dép. Aube, 6G70* A, registre papier, 418 folios. Censier de Saint-Étienne fol. 103 v°

La veuve d'Edmé Moreau reconnaît en 1737 être propriétaire *de deux corps de logis l'un sur la rue et l'autre sur le derriere, grande cour à porte cochere entre deux scituer à Troyes rüe de la Corterie aux Chevaux ou Clost de la Madeleine tenant d'une part à la maison de Jean Baptiste Patrie et à un petit jardin dépendant du jeu de paulme de Bracq, d'autre part à Mr Loys de Coursel et à une grande vinée apparteannt aud. Sr reconnoissant, d'un bout par derriere aux remparts de la ville et d'autre par devant à la rue.*

105 r°

1676, *Pour une maison, bastimant, jeu de paulme appellé le jeu de Bracq, jardin acosté attenant de la maison, [...] cour, appendix d'aultre costé et d'une petite maison et jardin attenant du jeu de paulme » tenant « d'un bout aux rempartz de la ville et d'aultre bout par devant à la rue de la Corterie.*

Arch. dép. Aube, 6G613*, 1525-1526, registre, 98 folios. Compte des anniversaires de Saint-Étienne fol. 54 v°

De maistre Francois Seguin en son nom, les enfans Claude Cannis et maistre Arnoul Fovet, tabellon de la court de Troyes à cause de sa femme heritiere de feu Estienne Seguin, la somme de quatre livres dix solz tornois de rente annuelle et perpetuelle que dona à ceste eglise [...] le premier jour de may sur les maisons qui furent Pierre de Formey avec leur appartenances assises ou cloz de la Magdelaine à Troyes, tenant d'une part aux vicaires de l'Église de Troyes, d'autre part à la longue maison appartenant à Jaquinot Gauthier.

Arch. dép. Aube, 6G621*, 1536-1537, registre, 168 folios. Compte des anniversaires de Saint-Étienne fol. 98 v°

[Le nom du jeu de paume n'est pas encore donné, il n'existe peut-être pas encore toutefois, il semble que cette maison se trouve bien à l'emplacement de la parcelle 573 du plan Coluel]

Rente de 4 l. 10 s. t. a payer le premier mai de chaque année *pour les maisons qui furent Pierre de Formey avec les appartenances assiez ou clox*

de la Magdeleine à Troyes tenant d'une part aux vicaires dud. Troyes, d'autre part à la longue maison appartenant à Jaquinot Gauthier. Lesquelles maisons furent derrenierement à Estienne Seguin à cause de sa mere heritiere de maistre Pierre Formey.

Arch. dép. Aube, 6G631*, 1554-1555, registre, 115 folios. Compte des anniversaires de Saint-Étienne fol. 64 r°-v°

De maistre Arnoul Fonet, en son nom et comme tuteur et curateur des enfans mineurs deus de luy, et de Francoyse Symonnet, sa femme, fille de feu Jehan Symonnet et de Jehanne Seguyne ; Jehan Perreau, chirurgien demeurant à Troyes comme ayant le droit par acquist de Colette et Françoise filles de feu Claude Camuz et de Ysabeau Seguin, la somme de quatre livres dix solz tournois de rente annuelle et perpetuelle et douze deniers tournois de censive [...] sur les maisons qui furent Estienne Formey assavoir ledict preau d'ung grand corps de maison et d'ung jeu de paulme, ung grand viel corps de maison sur le devant du petit jeu de paulme, droiz et appartenances le tout joignant et contigu l'ung de l'autre assis à Troyes en la rue de la Correterie aux Chevaux ou lieu dict le Cloz de la Magdeleine, tenant d'une part lesd. heritages à ung grand porche appelé le porche au Bailleur, d'autre part à l'heritage des vicaires de l'église de Troyes, par devant à la dicte rue et par derriere aux rempart de la ville de Troyes.

Arch. dép. Aube, 6G639*, 1565-1566, registre, 142 folios. Compte des anniversaires de Saint-Étienne fol. 80 r°-v°

Pour le mois de May

La somme de quatre livres dix solz tournois de rente annuelle et perpetuelle, douze deniers t. de censive portant lauds et ventes que donna à ceste eglise [...] sur les maisons qui furent Estienne Formet assavoir ledict preau d'un grand corps de maison et d'un grand jeu de paulmes, ung grand vieil corps de maison sur le devant du petit jeu de paulme, droitz, aisances et appartenances d'iceulx, le tout joignant l'un à l'autre assis à Troyes en la rue de la Correterie aux Chevaux ou lieu dict le Clos de la Magdeleine, tenant d'une part à ung grand porche appelé le porche au Bailleur, d'autre part à l'heritage des vicaires de l'église de Troyes, par devant à ladite rue et par derriere aux rempards de la ville de Troyes.

Arch. dép. Aube, 6G743*A, 1774-1775, 34 folios. Compte des anniversaires de Saint-Étienne fol. 6 (pagination d'origine)

De M. Duflot au lieu de M. Lefevre, avocat, hypothèque du 13 juin 1746 des heritiers Louis Bodieu, hypothèque du 13 fevrier 1756 sur maison au jeu de paulme dit de Bracq, quatre livres dix sols de rente à Pasques, les hypothèque et la censive au Grand Censier, IV l. X s.

Méd. du Grand Troyes, A 14, registre, 245 folios. Délibérations de la ville.

fol. 213 r°

12 février 1565

Sur la resqueste faicte par Guillaume Hennequi, sergent à cheval ou chastelet de Paris, ad ce que luy soye permis bastir sur une place à luy appartenant assize en la rue de la Correterye aux Chevaux pres le jeu de paulme de Bracque sans luy livrer aucun empeschement.

fol. 214 r°-v°

19 février 1565

Sur la requeste cy devant presenté par Guillaume Hennequin, sergent ou chastelet de Paris [...] ad ce qu'il luy soit permis bastir sur une place a luy appartenant assize en la rue de la Correterye aux Chevaux pres le jeu de paulme de Bracques, il lui est donné l'autorisation de construire sur son terrain à condition de soutenir les terres du rempart de la ville avec une bonne muraille de la largeur de un bastiment en place, de quatre piedz d'espeuseur et de quinze piedz de haulteur [...] avec arcs boutants.

Méd. du Grand Troyes, AA25, 2ème liasse, pièce n° 45, 19 juin 1734.

A Messieurs

Messieurs les Maire, Eschevins de la ville de Troyes Supplie humblement Pierre Bodier, demerent aud. Troyes, marché aux oiseaux, disant qu'il est propriétaire d'une maison appelée vulgairement Bracque où il tient jeû de paume donnant par derriere sur le rempart, où il avoit cy devant fait construire une muraille en pierre contenant dix sept pieds de large sur la hauteur de seize pieds de rez de chaussee pour le soutien des terres du rempart, et pour separer des inconvenient qui pourroient arriver la nuit. Laquelle muraille se seroit affessée par la mauvaise construction des fondement, et led. suplient s'est mis en devoir d'y faire travaille, il luy a esté representé qu'il ne pouvoit faire continuer l'ouvrage sans votre permission et agrement [en note de bas de page :

comme aussy de faire construire une porte ceintré dans l'épaisseur du mur, pour la commodité du passage de sa maison sur le rempart] et pour y parvenir il a esté conseillé d'avoir recours à vous.

Ce considéré Messieurs il vous plaise permettre aud. Suppliant de faire retablir laditte muraille, visitte prealablement faite pour qu'il vous plaira nommer, ou par le voyeur ordinaire de cette ville les enlignements convenables et necessaires. En faisant, ferez justice.

[signé] Pierre

Veu la presante requeste nous ordonnons que le voyeur de cette ville se transportera sur le lieu dont est question pour donner les enlignements convenables et necessaires suivant les reglements de la petit voyerie et pour la confirmation de la largeur du rempart. Fait à Troyes le dix neuf juin mil sept cens trente quatre.

[signé] De Mauroy

Méd. du Grand Troyes, Q1, cartulaire de la ville de Troyes, XVe-XVIe siècles

№350

C'est ce qui a esté advisé et trouvé estre à faire pour la fortification de la ville de Troyes par Monseigneur le capitaine Damien envoyé et [non lisible] par monseigneur de Sedan ou mois de may l'an mil cinq cens et douze.

Et premierement dit, ledict seigneur qu'il est [non lisible] de rehausser les murailles de ladicte ville par dedans [non lisible] de terres mises de la haulteurs des allees desd. murs ou [non lisible] et de laisser une voye entre lesd. murs et les maisons [non lisible] de

vingt à vingt quatre piedz de largeur en sorte que trois [non lisible] hommes d'armes puissent chevaucher de front tout alentour des murailles [...] quelque part qu'ils fussent, aussi pour conduyre et mener la grosse artillerie [...].

Sources

Archives départementales de l'Aube

6G68*, 1560-1573, registre papier, 264 folios.

Censier de Saint-Étienne

6G70* A, registre papier, 418 folios. Censier de

Saint-Étienne

6G613*, 1525-1526, registre, 98 folios. Compte

des anniversaires de Saint-Étienne

6G621*, 1536-1537, registre, 168 folios. Compte

des anniversaires de Saint-Étienne

6G631*, 1554-1555, registre, 115 folios. Compte

des anniversaires de Saint-Étienne

6G639*, 1565-1566, registre, 142 folios. Compte

des anniversaires de Saint-Étienne

6G743*A, 1774-1775, 34 folios. Compte des

anniversaires de Saint-Étienne

Médiathèque du Grand Troyes

A 14, registre, 245 folios. Délibérations de la ville.

AA25, 2ème liasse.

Q1, cartulaire de la ville de Troyes, XVe-XVIe siècles

Bibliographie

- BRUNEAU D. 1832** : *Cadastre de la ville de Troyes. Section E dite de la Halle aux Marchandises, parcelles n° 1-612*. Arch. dép. Aube, 3 P 7302.
- BOUTIOT T. 1874** : « Des anciennes fortifications et de l'ancien beffroi de la ville de Troyes », *Annuaire administratif, statistique et commerciale du département de l'Aube pour 1874. Deuxième partie*, Troyes, p. 77-110.
- BREBAN (DE) CORRARD 1854** : « Mémoire sur les diverses enceintes et sur les fortifications de la ville de Troyes », *Mémoires de la Société d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Aube. Tome XVIII*, Troyes, p. 163-205.
- BREBAN (DE) CORRARD 1977** : *Les rues de Troyes anciennes et modernes. Revue étymologique et historique avec un plan*, Marseille, Laffitte reprints, (1^{ère} éd. 1857), 152 p.
- COLLET B. 1985A** : « Le XVI^e siècle et la rénovation des fortifications de la ville de Troyes », *La vie en Champagne*, n°359, novembre 1985, p. 5-9.
- COLLET B. 1985B** : « Projet de fortification de la ville de Troyes. Plan manuscrit, 1540 », *La vie en Champagne*, n°359, novembre 1985, p. 10-12.
- COLLET B. 1988** : « Évolution de la fortification », *La vie en Champagne*, n°389, juillet-août 1988, p. 10-22.
- COLLET B. 1993** : « Troyes, Châlons, Reims et leurs fortifications au début du XVI^e siècle », *La vie en Champagne*, n°445, septembre 1993, p. 1-28.
- COLLET B. 2010** : « La fortification de Troyes en Champagne. Un grand chantier urbain fin XV^e – première moitié du XVI^e siècle », *L'Atelier du Centre de recherches historiques* [En ligne], 2010, mis en ligne le 16 mai 2011, consulté le 04 décembre 2013. URL : <http://acrh.revues.org/3896> ; DOI : 10.4000/acrh.3896
- LENOBLE M., DEBORDE J. 1995** : *Troyes*. Document d'Évaluation du Patrimoine Archéologique Urbain, Tours, CNAU/AFAN, 184 p.
- PIETRESSON DE SAINT-AUBIN P. 1917** : *Essai sur le développement topographique de la ville de Troyes jusqu'à l'année 1524*. Thèse présentée à l'École nationale des Chartes, Paris, 402 p. (2 vol. manuscrits). Arch. dép. Aube, 12J218.
- ROMS C.** (en cours) : *Troyes « 36-44 rue Voltaire »*. *Aux marges de la ville antique et médiévale de Troyes : extraction de gravier, nécropole antiques et faux-fossés médiévaux.*, rapport de fouille. Metz, Inrap GEN.
- ROUQUET C. 1988** : « Troyes, ville fortifiées », *La vie en Champagne*, n°389, juillet-août 1988, p. 7-9.

